

## Le Haras national



Les Haras nationaux : créés sous Louis XIV par Colbert afin d'assurer la remonte de l'armée, furent supprimés lors de la révolution (1790) et rétablis par Napoléon 1er en 1806.

Le Haras national de Rosières aux Salines, un des plus anciens Haras de France, est créé en 1767 par le marquis de la Galaizière, représentant du roi de France en Lorraine. Il est installé sur l'emplacement des anciennes salines, fermées en 1760 après 600 ans d'activité. Ses bâtiments sont implantés autour d'une très belle cour, dite d'honneur, et datent pour certains d'entre eux du XVIIIème siècle.

D'un espace de 12 hectares, il accueille des chevaux de races diverses, du cheval de sang au cheval de trait.

A travers les années, le haras a su conserver le témoignage de son histoire, avec, entre autres, son manège historique et son écurie.

Fortement modernisé à compter de 2010, le site du Haras national, propriété du Conseil départemental de Meurthe et Moselle, accueille l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, le Pôle Hippique de Lorraine ainsi que la SCIC Haras régional (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

### Ancienne Porte de la Saline Ducale de Rosières

